



REUNION DU BUREAU DU 23 MARS 2023

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 23 mars 2023 à la suite du Conseil d'Administration au 7 rue Gaston Manent à Tarbes (Salle de réception – RDC), sous la présidence de Yannick BOUBEE, Président.

Présents:

M. Yannick BOUBEE

Président de l'OPH 65 – Conseiller Départemental –
Maire d'Aureilhan

M Jean GLAVANY

Vice-Président de l'OPH 65 – Ancien Ministre

M. Manuel ESPEJO

Représentant CAF

Mme Virginie SIANI-WEMBOU

Conseillère Départementale (en visio)

Représentés:

Mme Anne COLAT-PARROS

Directrice de l'ADIL a donné pouvoir à M. Manuel
ESPEJO

Mme Sylvie PORTEJOIE

Représentante l'INDECOSA CGT a donné pouvoir à
M. Manuel ESPEJO

M. Laurent LAGES

Vice-Président du Conseil Départemental a donné
pouvoir à M. Yannick BOUBÉE, Président

Assistaient à cette réunion:

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT

Directeur Général de l'OPH 65

Mme Coralie QUINCHARD

Secrétaire Administrative, Secrétaire de séance

ARGELES GAZOST – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ENEDIS / OPH 65 – DEPLACEMENT D'UN POTEAU ELECTRIQUE EN ENFOUISSEMENT DU RESEAU

OBJET:

Afin d'améliorer la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, il y a lieu de régulariser en la forme authentique entre ENEDIS et l'OPH 65, d'une part, une première convention de servitude en date du 28 janvier 2022 portant sur le déplacement d'un poteau électrique.

Et d'autre part une deuxième convention de servitude en date du 07 novembre 2022, concernant l'enfouissement du réseau depuis ce poteau, le tout portant sur la parcelle sise à Argelès-Gazost cadastrée section AE n°001.

DECISION:

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité le Directeur Général, avec faculté de substitution :

- de régulariser en la forme authentique ladite convention de mise à disposition



Le Président

Yannick BOUBÉE

